Agence canadienne d'inspection des aliments
Canadian Food Inspection Agency

Biosécurité animale

Liste de vérification sur la biosécurité liée à l'élevage des abeilles découpeuses de la luzerne

Cultivons l'avenir
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

ACIA P0855-13

Section 1 : Gestion de la santé des abeilles

1.1 Sources d'approvisionnement des abeilles

- ☐ Le système canadien de gestion des élevages à cellules libres est respecté

Lors d'achat des abeilles :

- ☐ acheter des cellules libres
- ☐ éviter d'acheter des boîtes de nidification remplies et incubées ou des abeilles adultes
- ☐ acheter de fournisseurs fiables pouvant fournir le résultat des analyses faites par le Canadian Cocoon Testing Centre (CCTC)
- ☐ établir des lots si cela convient à votre exploitation

Les lots sont fondés sur :

- ☐ la source
- ☐ le type de boîte de nidification/l'année de l'achat
- ☐ la culture
- ☐ le client
- ☐ le pourcentage du bloc de nidification qui est rempli
- ☐ la date de la transformation
- ☐ les traitements
- ☐ les groupes d'incubation
- ☐ les lots sont échantillonnés suivant les pratiques recommandées d'une manière uniforme et reproductible
- ☐ les échantillons sont analysés par un producteur formé ou le CCTC

1.2 Prévention : réduire la susceptibilité aux organismes nuisibles

Contrôle des installations d'entreposage et d'incubation :

- ☐ température
- ☐ humidité
- ☐ circulation d'air/ventilation
- ☐ les boîtes de nidification sont entreposées/empilées à distance du plancher
- ☐ les cellules libres sont entreposées dans des contenants de façon à limiter les conditions qui favorisent le développment des organismes nuisibles
- ☐ les nids et les abris sont construits et entretenus de façon à limiter l'accès aux organismes nuisibles
- ☐ les abeilles sont situées dans des endroits qui réduisent l'impact de l'irrigation, le cas échéant

1.3 Prévention : réduire l'exposition aux organismes nuisibles

L'exposition aux organismes nuisibles est réduite durant l'entreposage et l'incubation :

- ☐ des traitements et des méthodes de prévention sont utilisés
- ☐ la température, l'humidité et la circulation de l'air sont surveillées et maintenues
- ☐ la présence de lumière est limitée
- ☐ les lots et les cellules infectés/infestés sont entreposés et incubés séparément de ceux qui sont sains
- ☐ les cellules écloses et les plateaux sont retirés des abris et éliminés d'une façon acceptable

Des précautions sont prises pour que l'émigration et le mélange des abeilles soient réduits:

- ☐ on fait appel à des signes visuels pour les abris et les nids
- ☐ l'exposition aux autres espèces d'abeilles est évitée
- ☐ on respecte les densités recommandées en colonies de découpeuses de la luzerne pour la pollinisation
- ☐ si possible, la distance entre les abris et les abeilles d'autres sources est maximisée
- ☐ les lots d'abeilles malades ou suspectes sont traités séparément
- ☐ le moment de la libération des abeilles coïncide avec la miellée et la dissémination du pollen
- ☐ on surveille le pourcentage de tunnels remplis dans les boîtes de nidification
- ☐ les nids remplis sont enlevés et des nids vides sont ajoutés au besoin
- ☐ les cellules sont asséchées, traitées et conditionnées efficacement

L'exposition aux organismes nuisibles est réduite durant le transport :

- ☐ les plateaux sont couverts ou fermés
- ☐ des plateaux grillagés sont utilisés

1.4 Diagnostic et surveillance

Les principes font appel à ce qui suit :

- ☐ des méthodes d'échantillonnage exhaustives
- ☐ l'adhésion à des programmes d'inspection le cas échéant
- ☐ l'établissement des seuils et de mesures d'intervention
- ☐ la surveillance
- ☐ la formation
- ☐ des traitements efficaces
- ☐ la tenue des dossiers

1.5 Plan d'intervention standard

- ☐ les seuils d'intervention en matière de traitement sont respectés
- ☐ les directives de traitement figurant sur l'étiquette sont lues et suivies
- ☐ les produits recommandés sont utilisés
- ☐ les traitements sont complets et cohérents
- ☐ le traitement est d'une durée déterminée
- ☐ des méthodes culturales et de biosécurité sont intégrées

1.6 Plan d'intervention de niveau supérieur

- ☐ les communications sont assurées avec le personnel, les apiculteurs provinciaux, les associations, les fournisseurs, les clients, le gouvernement et les autres producteurs
- ☐ les protocoles à appliquer en cas de menace soupçonnée ou confirmée sont en place et sont mis en œuvre lorsqu'une intervention d'un niveau supérieur est déclenchée (ce qui peut comprendre l'arrêt des déplacements des ruches, l'accès restreint, la surveillance et l'échantillonnage accrus)
- ☐ les protocoles de biosécurité s'appliquant aux employés, à l'équipement et aux visiteurs sont suivis
- ☐ les dossiers sont conservés et tenus à jour

Section 2 : Gestion des opérations

2.1 Acquisition des intrants de production

- ☐ les intrants de production sont achetés de fournisseurs recommandés et fiables
- ☐ les traitements utilisés durant la production sont approuvés pour les abeilles découpeuses de la luzerne et sont valides

2.2 Manipulation et disposition des intrants de production

- ☐ les substances chimiques servant au traitement sont entreposées conformément aux directives figurant sur l'étiquette
- ☐ un système d'inventaire selon la méthode « premier arrivé, premier sorti » est utilisé
- ☐ les directives figurant sur l'étiquette au sujet de l'élimination des produits excédentaires ou périmés sont respectées

2.3 Acquisition de l'équipement apicole

Éléments à considérer pour l'achat d'équipement apicole :

- ☐ de l'équipement neuf est acheté
- ☐ on fait appel à des fournisseurs fiables et reconnus
- ☐ on évite d'acheter des cellules qui sont dans des boîtes de nidification
- ☐ l'équipement est inspecté

Éléments à considérer pour l'achat d'équipement apicole usagé :

- ☐ on évite d'acheter de l'équipement usagé
- ☐ au besoin, on achète de l'équipement usagé avec un historique de maladies connu
- ☐ l'équipement usagé est nettoyé et désinfecté dans un endroit séparé
- ☐ l'équipement à utiliser pour les abeilles découpeuses de la luzerne n'est pas importé

2.4 Manipulation et disposition de l'équipement apicole

- ☐ l'inspection de l'état de l'équipement est effectuée au moins une fois par année
- ☐ les matériaux endommagés servant de soutien aux nids sont éliminés
- ☐ les plateaux et les abris endommagés sont jetés ou réparés
- ☐ un système de remplacement des boîtes de nidification et des matériaux de remplissage des nids est utilisé
- ☐ les débris sont enlevés et l'équipement est nettoyé avant la désinfection
- ☐ si possible, une aire de nettoyage désignée est utilisée
- ☐ le matériel à jeter est entreposé dans un endroit séparé, loin des opérations
- ☐ le matériel et l'équipement sont disposés de façon appropriée
- ☐ tout l'équipement réutilisé est désinfecté une fois par année

2.5 Hygiène personnelle

- ☐ les abeilles saines et l'équipement qui a été nettoyé et désinfecté sont manipulés avant les abeilles contaminées et l'équipement souillé
- ☐ on s'occupe des abeilles saines avant de s'occuper de celles qui sont malades ou soupçonnées de l'être

On se lave les mains :

- ☐ après avoir manipulé de l'équipement ou des cellules contaminés et que l'on doit manipuler des abeilles saines par la suite
- ☐ s'il faut prendre des précautions additionnelles au cours d'une opération particulière en raison de la concentration d'agents pathogènes constamment élevée
- ☐ les gants souillés réutilisables sont lavés et désinfectés avant d'être réutilisés le cas échéant
- ☐ les survêtements et les vêtements sont lavés régulièrement

2.6 Conception des installations

- ☐ les chaussées et voies d'accès sont nivelées et drainées
- ☐ l'extérieur des installations est maintenu exempt de végétation et de débris

L'intérieur et l'extérieur des installations sont construits et entretenus de façon à ce que l'exposition aux organismes nuisibles soit réduite :

- ☐ les activités de nettoyage et de désinfection sont prises en considération dans la conception
- ☐ le contrôle de la température est adéquat
- ☐ le contrôle de l'humidité est adéquat
- ☐ le contrôle de la circulation d'air/la ventilation est adéquat
- ☐ l'accès des rongeurs, des insectes et des oiseaux est restreint
- ☐ la quantité de poussière est contrôlée
- ☐ la présence de lumière est limitée
- ☐ l'approvisionnement en eau est adéquat

Il y a des installations séparées pour :

- ☐ la transformation des cellules
- ☐ la réparation et la préparation des blocs de nidification
- ☐ l'incubation
- ☐ l'entreposage des cellules et des nids remplis

2.7 Entretien des lieux, des bâtiments, des véhicules et autres pièces d'équipement

- ☐ l'aire d'entreposage des blocs de nidification remplis et des cellules ainsi que les installations de transformation et d'incubation des cellules sont nettoyées en profondeur une fois par année
- ☐ tout l'équipement utilisé pour manipuler du matériel contaminé est nettoyé
- ☐ l'aire de transformation des cellules est nettoyée une fois par jour pour enlever la poussière

La désinfection des bâtiments et de l'équipement considère :

- ☐ les objets/surfaces ayant été en contact avec des cellules ou de l'équipement contaminés
- ☐ le nettoyage (enlèvement des débris et de la poussière)
- ☐ la désinfection avec un produit approprié

Les bâtiments sont maintenus dans un état optimal :

- ☐ des vérifications annuelles sont faites pour les rongeurs et les organismes nuisibles
- ☐ une surveillance des conditions environnementales (température, humidité et ventilation) est exercée
- ☐ si possible, des systèmes d'alertes environnementales sont utilisés
- ☐ des observations physiques régulières et une surveillance sont faites
- ☐ les véhicules et l'équipement portatif sont nettoyés dans une aire de nettoyage désignée
- ☐ l'eau usée est contenue ou drainée

2.8 Lutte contre les mauvaises herbes et les organismes nuisibles

Une surveillance régulière des éléments suivants est exercée :

- ☐ les dommages
- ☐ le vol et le vandalisme
- ☐ la présence de mauvaises herbes
- ☐ l'équipement inutilisé ou brisé
- ☐ les ordures
- ☐ les autres attractifs

La lutte contre les mauvaises herbes comprend :

- ☐ la tonte
- ☐ le désherbage
- ☐ l'application d'herbicides

La lutte contre les rongeurs comprend :

- ☐ l'utilisation de pièges
- ☐ l'utilisation de chats et de chiens
- ☐ l'utilisation de poisons recommandés
- ☐ l'entretien des bâtiments
- ☐ la surveillance

2.9 Formation et éducation

- ☐ un programme de formation/éducation est mis en place